



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BUREAU DES CONCOURS

**ARRÊTÉ DE NOMINATION DES MEMBRES DU JURY DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR
L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**

AU TITRE DE LA SESSION 2026

**La Rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État

Vu l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 05 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Arrête

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel d'avancement de SAENES classe exceptionnelle, session 2026, est composé comme suit :

PRÉSIDENT :

Monsieur CATALA-BOISARD Jean-Laurent, Principal du collège Henri de Navarre à Yerville

MEMBRES :

Monsieur Thomas COURTOIS, SAENES classe exceptionnelle – Rectorat de l'académie de Normandie, DEC

Madame DUARTE DE SOUSA Delminda, Attachée principale d'administration, université de Rouen

SUPPLEANT :

Mme MEUNIER Nadège, Attachée d'administration, collège A. Siegfried à St Romain de Colbosc

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 12 janvier 2026

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie
chancelière des universités,

Valérie CABUIL